



Pour tout renseignement
03 87 34 45 00
uem-metz.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Accueil à Metz

2 place du Pontiffroy
 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
 sur RDV uniquement



UEM SAEM, au capital de 20 000 000 euros - 2, place du Pontiffroy - BP 20129 - 57014 METZ CEDEX 01
 RCS Metz 719 987 486 - SIREN : 719 987 486 - Phiso Communication - © Istock - Juin 2025



PRIO
 20 g
 Validité
 permanente



UEM
 AUTORISATION 52014
 57049 METZ CEDEX 1



Reprise de contrats d'électricité



Vous quittez votre logement,
 vous emménagez...

Simplifiez vos démarches !

Reprise de contrats d'électricité

Pour faciliter les démarches de résiliation et de souscription de contrat, l'ancien et le nouvel occupant d'un logement peuvent nous faire parvenir **UN DOCUMENT UNIQUE APPELÉ REPRISE DE CONTRAT.**

Ce document doit être rempli et **signé par les deux parties et nous être transmis dans les 48h suivant la signature.**

À réception de ce document, nous cessons le contrat de l'occupant sortant sans procéder à la coupure de l'électricité et enregistrons un nouveau contrat au nom de l'occupant entrant.

Pour effectuer ce transfert, il suffit de détacher le formulaire ci-contre, de le glisser dans une boîte aux lettres sans l'affranchir ou de le déposer à notre accueil de Metz.

ATTENTION : il n'est pas possible de reprendre un contrat d'électricité avec service EJP (Effacement Jour de Pointe), ce service n'étant plus disponible aux nouvelles souscriptions.

● LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

C'est un moyen de paiement simple, pratique et gratuit !
Le montant de chacune de vos factures est automatiquement prélevé sur le compte que vous aurez indiqué. Il vous évite à la fois tout risque d'oubli et toute démarche pour effectuer vos règlements.

● LE PAIEMENT MENSUEL

Ce service est gratuit et vous permet d'échelonner le paiement de votre facture annuelle d'électricité.

● LE SERVICE DÉPANN'ÉLEC

Un service dépannage exclusivement réservé aux clients UEM. Pour 3 euros TTC* par mois seulement, ce service vous garantit un dépannage rapide de votre installation. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter nos agents d'accueil au **03 87 34 45 00** du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00.

*tarif applicable pour un contrat à usage domestique

Demande conjointe de reprise de contrat d'électricité

● PARTIE RÉSERVÉE AU CLIENT SORTANT

Identification client sortant

M. / Mme **NOM**
Prénom date de naissance / /
Nouvelle adresse pour expédition de la dernière facture

N° de téléphone e-mail

Référence contrat à rappeler

La référence à rappeler est indiquée en haut à gauche sur vos factures d'énergie.

Coordonnées

N° rue bâtiment escalier
étage porte code postal commune

● RELEVÉ CONJOINT client entrant + sortant

Compteur d'électricité classique

Numéro du compteur

Date du relevé conjoint Jour mois année



Si votre compteur est un compteur électromécanique, les kWh sont en lecture directe sur le cadran. Si votre compteur est électronique, vous les ferez défiler en appuyant sur la touche D.

	Index relevés compteur électricité
Heures creuses	
Heures pleines	



Compteur d'électricité évolué

Si vous êtes équipé d'un compteur de type évolué, la relève de votre consommation se fera à distance, à la date de réception de ce formulaire, augmentée des délais de traitement (48 heures en moyenne).

Date : Signature :

Client sortant

Client entrant

● PARTIE RÉSERVÉE AU CLIENT ENTRANT

Identification client entrant

M. / Mme **NOM**
Prénom date de naissance / /
Adresse de facturation si différente de l'adresse du contrat

N° de téléphone e-mail

Avez-vous un ancien contrat à résilier auprès d'UEM ?

OUI NON

Référence contrat à rappeler

La référence à rappeler est indiquée en haut à gauche sur vos factures d'énergie.

Date de cessation souhaitée

Adresse du contrat à résilier

N° rue bâtiment escalier
étage porte code postal commune

Les conditions de votre nouveau contrat électricité

Le contrat est enregistré suivant les conditions techniques en place sur le site d'alimentation (réglage du disjoncteur, programmation du compteur) au service le plus adapté de l'offre « tarif bleu ». N'hésitez pas à contacter nos conseillers clientèle au **03 87 34 45 00** pour vous assurer que cette offre et les caractéristiques techniques de l'installation existante correspondent bien à vos besoins.

Optez pour le prélèvement automatique !

OUI, je désire être prélevé automatiquement pour mon contrat ;
je joins un relevé d'identité bancaire ou postal. À réception, UEM m'enverra, gratuitement par courrier, un mandat de prélèvement portant mes coordonnées bancaires. En le signant et en le renvoyant sous 8 jours, vous autoriserez UEM à mettre en place le prélèvement de vos factures.

Maîtrisez votre budget avec la mensualisation !

OUI, je souhaite être mensualisé gratuitement.
Je recevrai un échéancier qui me permettra de connaître le montant des mensualités qui seront prélevées le 5, 10, 15, 20 ou 25 de chaque mois. Ces mensualités sont calculées à partir des consommations moyennes des clients disposant de la même puissance.

Soyez tranquille avec notre service Dépan'Elec !

Oui, je souhaite souscrire au service optionnel « Dépan'Elec » ;
conditions détaillées disponibles sur simple demande.

Date : Signature :

Les conditions générales de vente et les informations énoncées dans l'article L121-87 du Code de la consommation sont disponibles en agence et sur le site internet d'UEM. Toutes les informations à compléter en gras sont obligatoires.